

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST**

12-07-2021

PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce septième (07) jour de juin de l'an deux mille vingt et un (2021), à dix-neuf heures (19h00) sous la présidence du maire Monsieur Rémi Jean à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Ronald Lévesque Denise Morin, Christian Mongrain
Thériault,
Rémi Kelley

Étaient absents : Josée Leclerc, Michel Beaudette

Étaient présentes également, Marie-Josée Céleste, directrice générale et Nathalie Soucy, secrétaire adjointe administrative.

098-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley
Et résolu à l'unanimité.

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée

099-2021

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2021

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque
Et résolu à l'unanimité.

QUE les minutes du procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 juin 2021 et de la séance extraordinaire du 22 juin 2021 soient adoptées et signées telles que présenter.

Proposition adoptée

AFFAIRES EN DÉCOULANT

PROJET LECTURE CAMP DE JOUR :

Dupuy)
projet);

- Projet «Lit de camp» visant à diminuer la glissade d'été (École Boréale-
- 2 hrs d'activités en lien avec la lecture (1 personne embauchée par le
- 2 000\$ de livres et activités qui restent au camp

VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

Le 9 juin dernier, le matricule 1409 92 6267 situé sur la rue Grégoire est devenu la propriété de la municipalité de Dupuy.

Pour un délai d'un an, la municipalité ne peut vendre le terrain puisque le propriétaire bénéficie d'un droit de reprises pour autant qu'il s'acquitte de la dette et des frais.

NOMINATION OFFICIELLE DU CANDIDAT RETENU AU POSTE DE CONTREMAÎTRE DE TRAVAUX PUBLICS.

Le maire, monsieur Rémi Jean fait l'annonce du candidat retenu au poste de Contremaître des travaux publics. Il s'agit de monsieur Daniel Céleste.

Monsieur Jean précise qu'afin d'éviter tout conflits d'intérêts entre monsieur Daniel Céleste et la directrice générale, Marie-Josée Céleste (frère et sœur), cette dernière n'a pas assister au processus d'embauche, ni à la signature de contrat.

ADMINISTRATION ET FINANCE

100-2021

ACHAT D'UN DÉBIT DE NUIT POUR LA STATION D'EAU POTABLE

ATTENDU QUE le Ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH) exige dans le rapport annuel «AWWA» la mesure de débits de nuits conforme;

ATTENDU QUE la soumission d'Endress + Hauser inclue l'installation, la mise en service, une garantie de 18 mois après l'installation, à la capacité de réparer en cas de bris et support dans la lecture des données et que nos équipements proviennent et sont entretenus par cette entreprise;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault
Et résolu à l'unanimité.

QUE la municipalité de Dupuy procède à l'achat et l'installation du débit mètre de nuit au coût de 9 509.28\$ (plus taxes) pour la station d'eau potable.

Proposition adoptée

101-2021

ACHAT D'UN PH MÈTRE PORTATIF ODÉON OPEN ONE OPTPTOD

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy n'a plus d'entente avec la ville de La Sarre en matière d'analyse et de traitement des eaux usées et que le PH mètre portatif pour pH et oxygène dissous appartenant à la municipalité est défectueux;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy a reçu une soumission de PR Eautech au montant de 3 337.09\$ (plus taxes);

Il est proposé par la conseillère Denise Morin
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque
Et résolu à l'unanimité.

QUE la municipalité de Dupuy procède à l'achat d'un PH mètre portatif

Proposition adoptée

102-2020

MATRICULE 1510 20 5819_NUISANCES ENTENTE AVEC VILLE DE LA SARRE

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy a mandaté, par résolution #072-2021, la ville de La Sarre dans le dossier de nuisances du matricule 1510 20 5819;

ATTENDU QUE les coûts ont été identifiés par la ville de La Sarre dans l'entente de service;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Denise Morin
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque
Et résolu à l'unanimité.

QUE la municipalité de Dupuy accepte de défrayer les coûts identifiés sur présentation de facture;

QUE la directrice générale, madame Marie-Josée Céleste, est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Dupuy l'entente de services avec la ville de La Sarre.

Proposition adoptée

103-2021

SOUSSION MC INDUSTRIEL – LUTRIN AVEC PRÉSENTOIR POUR ORIFLAMME

ATTENDU QUE Madame Hélène Laliberté a fait don de six (6) oriflammes dont trois (3) ont été sélectionnés pour être affichés dans le sentier historique de la gare;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy a reçu une soumission de MC Industriel au montant de 2 500.00\$ (plus taxes) moins une commandite de MC Industriel au montant de 1 250.00\$;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque
Et résolu à l'unanimité.

QUE la municipalité de Dupuy accepte la soumission de MC Industriel et procède à l'acquisition du lutrin avec présentoir à oriflamme.

Proposition adoptée

104-2021

COMPTES À PAYER – JUIN 2021

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiements du mois de juin 2021 faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley;
Et résolu à l'unanimité.

QUE la liste des autorisations de paiement du mois de juin 2021 au montant de 114 897.02\$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Proposition adoptée.

APPUIS CONTRAT ET MANDATS

105-2021

ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 051-2021 : DOSSIER CPTAQ 430921

ATTENDU QU' il y a eu confusion dans ce dossier suite au départ de l'ancien inspecteur municipal et la nomination du nouvel inspecteur municipal;

ATTENDU QU' après vérification, la demande de monsieur Réal Béland est conforme à la réglementation en vigueur à la municipalité de Dupuy

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley
Appuyé par la conseillère Denise Morin
Et résolu à l'unanimité.

QUE la municipalité de Dupuy appui la demande de monsieur Réal Béland à la CPTAQ.

Proposition adoptée

AFFAIRES DU MAIRE

- Félicitation à madame Denise Morin pour la réalisation des Jardins de l'Époque.

AFFAIRES DES CONSEILLERS

- Aucun

QUESTION DU PUBLIC

- Monsieur Pascal Racicot : Demande de dérogation (délais)
- Madame Sylvie Germain : Travaux 4^e Avenue Ouest (inondations printanières)
- Monsieur André Ayotte : Clôture
- Madame Cécile Rochette : Candélabres et circulation VTT

COURRIER

- MAMH – Lettre annonce PRABAM
- MAMH – Lettre annonce Programme TECQ
- MTQ – Annonce PAVL

106-2021

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée à 7 heures 45

Proposition adoptée.

Rémi Jean

Rémi Jean
MAIRE

Marie-Josée Céleste

Marie-Josée Céleste
DIRECTRICE GÉNÉRALE